

DOSSIER DE PRESSE



**CONTOURNEMENT
DE MALZÉVILLE**

LA VOIE OUVERTE À LA CIRCULATION

INAUGURATION LE 18 DÉCEMBRE 2021

Céline ESQUIVIÉ
03 54 40 67 75 / 07 88 36 48 02
celine.esquivie@grandnancy.eu



**métropole
GrandNancy**



Près de quarante ans ont passé entre la première déclaration d'utilité publique portant sur la déviation de Malzéville, de Pixérécourt à son raccordement au viaduc Louis-Marin (1992) et l'ouverture à la circulation de la voie de contournement de Malzéville, ce samedi 18 décembre 2021.

Entre ces deux dates, le projet a évolué. A la suite de la concertation engagée en 2016, le projet de déviation en tant que voie rapide, tel qu'il est imaginé dans l'ancien projet de 2007, n'apparaissait plus comme une réponse pertinente au regard des motivations actuelles. Il ne s'agissait plus de créer une « déviation », sous forme d'une voie de grand gabarit contournant Malzéville, mais plutôt de s'inscrire en continuité, en complément du réseau viaire actuel.

D'une longueur de 3 kilomètres entre Nancy et Malzéville, la voie de contournement part du rond-point de Pixérécourt sur la D312 et rejoint le viaduc Louis-Marin au niveau de l'avenue Saint-Michel, à Malzéville.

La création du contournement s'inscrit pleinement dans le Plan métropolitain des mobilités : cette nouvelle voie permet d'éviter que le trafic en provenance ou à destination du nord de l'agglomération ne passe par le centre de Malzéville.

Elle possède d'un côté une piste cyclable, de l'autre, une voie piétonne. Il s'agit d'un projet majeur pour la commune et plus globalement pour tout le nord de l'agglomération.

S'INSÉRER DANS LE RÉSEAU ET SOULAGER LE TRANSIT

La construction de la nouvelle voirie vise à répondre aux enjeux suivants :

- s'insérer dans le réseau viaire de la Métropole du Grand Nancy et le compléter ;
- soulager le centre-ville de Malzéville du trafic de transit et restaurer une meilleure qualité de vie ;
- s'insérer dans un réseau de voies existantes, avec des carrefours simples à chaque intersection et à vitesse réduite, permettant ainsi une circulation apaisée, et permettre des cheminements doux dans un environnement qualitatif ;
- s'adapter au contexte local en valorisant le paysage et les éléments naturels.



LES MODES DOUX

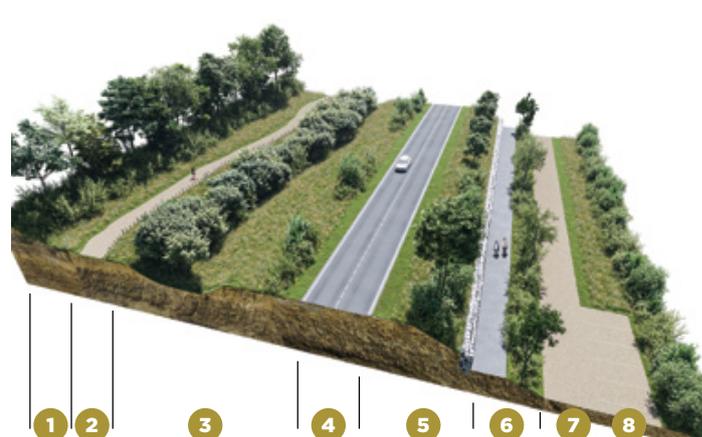
Le contournement est longé par un nombre important de sentiers sur les parties amont et aval du coteau. Le projet conserve, voire renforce, la part des mobilités actives douces (piétons et cycles) mais aussi fait découvrir les richesses écologiques.

Pour cela, un chemin a été créé en amont des coteaux pour connecter les sentiers existants entre eux et offrir une richesse d'usages et d'ambiances sur la partie haute.

Une voie verte parallèle à la nouvelle voirie permet aux vélos de circuler en voie propre.

▶ 1 600m linéaire de cheminement ont été défrichés.

▶ Les aménagements paysagers prévus tout au long du tracé jusqu'à l'Abiétinée.



- 1 Frange boisée existante
- 2 Verger belvédère
- 3 Noue de récupération des eaux du coteau
- 4 Chaussée
- 5 Bande arbustive composée d'arbustes indigènes
- 6 Voie verte

- 1 Frange boisée existante
- 2 Chemin de défrètement
- 3 Bassin de rétention du coteau
- 4 Chaussée
- 5 Bande plantée composée d'arbustes indigènes et de fruitiers
- 6 Voie verte : piste cyclable et chemin piéton
- 7 Accès aux propriétés privées
- 8 Offre de stationnement

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont repris en 2012 avec la réalisation des continuités cyclables en approche du giratoire de Pixérécourt.

Les travaux d'assainissement sur la section comprise entre le giratoire de Pixérécourt et la rue Pasteur se sont achevés en 2019. Le bassin de rétention au carrefour avec la rue Pasteur ainsi que la pose des réseaux entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel se sont achevés au printemps 2021.

Les travaux de plantations autour du giratoire de Pixérécourt (traitement de l'entrée d'agglomération) et de construction des voiries (chaussées, bordures, accotements, chemin latéral et voie verte) de la voie nouvelle entre la déchèterie et la rue Pasteur se sont achevés courant 2020.

Dernière étape de cet aménagement attendu : l'éclairage public à LED et les derniers aménagements paysagers seront réalisés début 2022 (*lire p.7*).

CHANTIER VERTUEUX

Dans le cadre de la prise en compte du développement durable dans le chantier d'aménagement, la Métropole a intégré dans les procédés de construction la réutilisation de matériaux empruntés au site ou provenant de chantiers routiers du Grand Nancy.

Ainsi, pour réaliser les assises de chaussée de la voie nouvelle entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel, les entreprises ont réutilisé, après traitement au liant hydraulique, les limons argileux présents sur le site. L'utilisation de ces matériaux a permis d'éviter l'apport de 1800 m³ de matériaux calcaire qui auraient dû être extraits d'une carrière et acheminés par camion.

Par ailleurs, la structure de chaussée a été réalisée à l'aide de fraisât d'enrobés provenant du chantier de renouvellement des couches de roulement du boulevard Lobau à Nancy, soit 1600 m³ valorisés avec traitement.

Enfin, lors de la réalisation des travaux d'assainissement entre la déchetterie et la rue Pasteur, les remblais de fouilles ont été en partie réalisés à l'aide de 4 500 tonnes de mâchefer (matériaux provenant de résidus de la combustion des déchets ménagers dans les unités d'incinération).

Des travaux d'aménagements paysagers aux abords du rond-point de Pixérécourt et le long de la voie de contournement ont permis de redessiner tout le secteur pour en retrouver sa physionomie naturelle et faire renaître son patrimoine végétal. Ces espaces classés « agricoles » et « naturels » sont désormais protégés de l'urbanisation.

4 000 m² de bosquets champêtres ont été plantés ainsi que 520 arbres sur la partie Pasteur/Pixérécourt. Plus de 230 arbres seront plantés entre Saint-Michel et Pasteur. 400 m² de haies arbustives ont déjà été plantés sur cette partie.

CHIFFRES CLÉS

3 kilomètres de voie.

4900 véhicules/jour :

soit la diminution du trafic attendue dans le centre-ville de Malzéville au niveau de la rue du Général-Leclerc, une diminution de 5 200v/j est attendue sur la rue du Colonel-Driant.

70 / 50 / 30 :

les vitesses maximales de circulation. 70 km/h entre le giratoire de Pixérécourt et la rue Chanoine-Boulangier, 50 km/h entre la rue Chanoine-Boulangier et l'avenue Saint-Michel, limitation ponctuelle à 30 km/h à l'intersection entre la voie nouvelle et la rue Pasteur.

4 000m²

de bosquets champêtres réalisés.

15,13 millions d'euros :

le coût des travaux sur la période 2012-2022.

2022 :

fin du chantier avec la plantation de plus de 230 arbres sur la partie Saint-Michel-Pasteur et l'éclairage public.